

COMITÉ DE SUIVI SUR L'AVENIR DE LA ZONE A-16 (CAZA-16) FAITS SAILLANTS DE LA RENCONTRE 05 – 16 MARS 2017

Lors de cette rencontre du Comité, les discussions ont porté sur :

1. Poursuite des échanges sur l'avenir des zones H-111 et H-114 afin d'identifier des avenues possibles visant à réduire ou éliminer la densité pour ces zones. Les discussions ont lieu en partie en présence d'un avocat spécialisé en droit municipal. Elles s'effectuent en considérant principalement 2 niveaux d'intervention :

- Démarche globale qui viserait à faire reconnaître davantage le caractère exceptionnel de Mont-Saint-Hilaire et à renforcer la protection de ses attributs (paysage, patrimoine, agro-tourisme, réserve de la biosphère, réserves naturelles, etc.). Cela pourrait-il se faire avec une loi ou un décret? Ou en lui accordant un statut particulier?
- Démarche plus ciblée pour les zones H-111 et H-114. Discussions au sujet de moyens concrets et applicables à court terme.

Les échanges se poursuivront à la prochaine rencontre, prévue le 29 mars.

Le Comité recommande notamment de :

- Demander à l'avocat spécialisé en droit municipal de revenir présenter l'avancement de ses travaux à la prochaine rencontre et de remettre des recommandations concrètes dès le début avril.
2. Valeur écologique du boisé de la zone H-111;
 3. Participation possible à l'activité intitulée *Protection des milieux naturels par les municipalités : pouvoirs, enjeux et arguments*, qui aura lieu à Granby le 10 mai 2017.

Hugo Mimeo

Coordonnateur du Comité

hugo.mimeo@gmail.com